

Le financement des petites exploitations agricoles familiales par les associations de microcrédit : cas de la province Chtouka-Ait-Baha

Financing of small family farms by microcredit associations: the case of the Chtouka-Ait-Baha province

HSSOUNE Abdelkarim

Docteur en économie appliquée

Faculté des sciences juridiques économiques et sociales d'Agadir

Université Ibn Zohr – Maroc

Laboratoire de recherches en Entrepreneuriat, Finance et Management des Organisation

ADASKOU Mohamed

Enseignant-chercheur

Faculté des sciences juridiques économiques et sociales d'Agadir

Université Ibn Zohr – Maroc

Laboratoire de recherches en Entrepreneuriat, Finance et Management des Organisation

Date de soumission : 20/02/2023

Date d'acceptation : 08/05/2024

Pour citer cet article :

Pour citer cet article :

HSSOUNE.A & ADASKOU.M . (2024) « Le financement des petites exploitations agricoles familiales par les associations de microcrédit : cas de la province Chtouka-Ait-Baha », Revue Française d'Économie et de Gestion «Volume 5 : Numéro 6 » pp : 74 – 101.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons

Attribution License 4.0 International License



Résumé

Dans un contexte où les petites exploitations agricoles familiales jouent un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire et le développement rural, le financement de ces exploitations demeure un défi majeur. Dans cet article, nous avons entrepris une exploration approfondie de leur dynamique de financement auprès des associations de microcrédit (AMC). Nous avons combiné une analyse théorique approfondie avec des données empiriques provenant d'une étude quantitative menée auprès de 296 petites exploitations agricoles familiales dans la province Chtouka-Ait-Baha en 2022. Une phase d'approfondissement a également été réalisée auprès de 47 petites exploitations agricoles familiales de notre échantillon. Les résultats montrent que les AMC ne parviennent pas à répondre pleinement à l'ampleur des besoins des petites exploitations agricoles familiales, confirmant ainsi que les exploitants agricoles mettent en œuvre des stratégies de gestion et d'adaptation pour obtenir un montant élevé de crédit ou faire face au rationnement de crédit. En conséquence, les AMC devraient adopter des approches plus souples et inclusives pour répondre aux besoins spécifiques des agriculteurs, tout en tenant compte de leurs réalités économiques et contraintes financières.

Mots clés : Besoins en fonds de roulement ; Chtouka-Ait-Baha ; Microcrédit ; petites exploitations agricoles familiales ; stratégie de gestion et d'adaptation.

Abstract

In a context where small family farms play a crucial role in food security and rural development, financing these farms remains a major challenge. In this article, we undertook an in-depth exploration of their financing dynamics through microcredit association (MCA). We combined theoretical analysis with empirical data from a quantitative study conducted among 296 small family farms in the Chtouka-Ait-Baha province in 2022. An additional in-depth phase was carried out with 47 small family farms from our sample. The results indicate that MCA are unable to fully meet the extent of the needs of small family farms, confirming that farmers implement management and adaptation strategies to secure a high amount of credit or cope with credit rationing. Consequently, MCA should adopt more flexible and inclusive approaches to address the specific needs of farmers, while taking into account their economic realities and financial constraints.

Keywords: Chtouka-Ait-Baha; management and adaptation strategies; microcredit; small family farms; working capital needs.

Introduction

L'agriculture familiale représente un élément crucial de l'économie marocaine, avec environ 85% des exploitations agricoles et près de 40% de la main-d'œuvre active du pays (FAO, 2018). Cette forme d'agriculture joue un rôle fondamental dans l'exploitation des ressources agricoles du pays et dans la stimulation de la croissance économique, ce qui contribue à lutter efficacement contre la pauvreté. En effet, la croissance économique du Maroc entre 2017 et 2021 est fortement influencée par la viabilité du secteur agricole (Adaskou & Hssoune, 2023). Malgré son importance indéniable, elle rencontre toutefois certaines difficultés d'accès au financement traditionnel. En effet, environ 71 %¹ des exploitations agricoles familiales sont de petite taille. Ce qui rend souvent difficile la fourniture de garanties adéquates pour accéder aux prêts proposés par les institutions financières conventionnelles. Cette réalité pose un défi majeur pour les agriculteurs familiaux qui ont besoin de capitaux pour investir dans leurs activités, moderniser leurs équipements, améliorer leurs pratiques agricoles et augmenter leur productivité.

Dans ce contexte, le microcrédit apparaît comme une solution prometteuse. En effet, les associations de microcrédit (AMC) proposent des services financiers adaptés aux besoins spécifiques des petits agriculteurs. À ce titre, les AMC peuvent octroyer des prêts de montants modestes sans exiger de garanties rigides, ce qui facilite l'accès au financement pour les agriculteurs familiaux. De plus, le microcrédit met l'accent sur le développement social et économique des communautés rurales, en offrant également des services d'assurance et de formation aux emprunteurs.

Toutefois, l'analyse du renforcement institutionnel visant à satisfaire les exigences de crédit des petits agriculteurs révèle que les structures rurales chargées de dynamiser le marché financier agricole sont généralement nouvelles, et par conséquent, manquent d'expérience, parfois inadaptées, voire incapables de répondre aux besoins financiers réels des exploitants agricoles (Kodjo et al., 2003). En d'autres termes, l'objectif de financer massivement les activités agricoles via les AMC est encore loin d'être atteint. Cela nous amène à examiner l'offre de financement des AMC et les stratégies adoptées par les exploitants agricoles pour répondre à leurs besoins de financement. Ainsi notre problématique est la suivante : les AMC répondent-elles aux besoins en fonds de roulement des petits exploitants agricoles ? Et quelles stratégies adoptées par ces exploitants en cas de rationnement du crédit ?

¹ Calculé sur la base des données publiée par le MAPMREF en 2000.

Afin d'appréhender cette problématique, l'objet de cet article consiste à étudier le financement des petites exploitations agricoles familiales par le biais des AMC à partir de notre échantillon dans la province de Chtouka Ait Baha. Cette province est bien classée dans le secteur agricole non seulement au niveau de la région, mais également à l'échelle nationale (ABHSM, 2018). Malgré son rôle de pilier de l'agriculture, la province est toutefois confrontée à des problèmes de financement des petites exploitations agricoles familiales (Moisseron et al., 2019). Selon le rapport du Haut-commissariat au plan (HCP) de 2019, les montants de dépôts et de crédits de cette province sont inférieurs à la moyenne régionale.

Les données utilisées dans cet article sont de nature primaire recueillies à travers une étude empirique basée sur une enquête sur le terrain. Cette étude a été menée en utilisant des questionnaires administrés principalement en face à face entre janvier et août 2022. Le contenu du questionnaire vise à réaliser une analyse exhaustive de la demande en collectant des informations axées, d'une part, sur les montants empruntés auprès des AMC et sur les coûts de production des petites exploitations agricoles familiales. De l'autre part, il traite également les différentes stratégies de gestion et d'adaptation pour répondre aux besoins en fonds de roulement (BFR). L'échantillon enquêté est composé de 296 petites exploitations agricoles familiales réparties entre les communes de la province de Chtouka-Ait-Baha. Ensuite, une phase d'approfondissement a été réalisée auprès de 47 enquêtés sélectionnés de manière aléatoire. Les données collectées ont fait l'objet d'une analyse thématique, complétée par des statistiques descriptives.

Le présent article est structuré comme suit : dans la section 2, nous abordons le cadre théorique en présentant une revue de la littérature et les hypothèses concernant le financement des petites exploitations agricoles familiales. La section 3 décrit la source des données, l'échantillon et les caractéristiques descriptives. La section 4 interprète les résultats empiriques au regard de ceux des autres travaux ; la section 5 conclut.

1. Le financement et la situation foncière du secteur agricole marocain

Dans le paysage agricole marocain, la question de financement et de propriété foncière constitue un pivot essentiel pour comprendre les enjeux et les dynamiques du secteur. Dans cette section nous explorons d'abord la manière dont le financement agricole s'articule au Maroc, puis nous nous penchons sur la situation foncière des terres agricoles dans le pays. Ce faisant, nous ouvrons la voie à une discussion approfondie sur les défis et les opportunités qui façonnent l'avenir de l'agriculture marocaine.

1.1. Le financement de l'agriculture au Maroc

Au Maroc, le financement de l'agriculture est opéré par l'Etat et par les opérateurs économiques et les agriculteurs eux-mêmes. L'Etat intervient directement dans le financement de programmes d'aménagement, de projets de développement agricole structurants ou par le biais des différents programmes d'incitations. Son intervention est modulée en fonction des orientations et des stratégies de développement agricole.

Les différents plans de développement ont fait de l'agriculture le secteur prioritaire avec un effort important d'investissement et d'encadrement pour sa modernisation. L'essentiel des investissements publics en agriculture a été consacré au secteur irrigué. L'agriculture en sec et en zones de petite et moyenne hydraulique n'ont bénéficié d'une attention particulière des pouvoirs publics qu'à partir des années 80 avec le lancement de plusieurs projets de développement intégré dans les zones favorables d'agriculture pluviale. Mais à partir des années 90, les projets de développement agricole et rural connaissent un essor très important avec le concours de plusieurs bailleurs de fonds et la diversification des projets (Petite et Moyenne Hydraulique (PMH), Projets de Mise en Valeur en Bour (PMVB), Projet de Développement Rural Intégré (DRI), Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), etc.) et des sources de financement.

Quant au financement privé, le système financier marocain offre un certain nombre de produits et services spécifiques destinés aux agriculteurs et aux acteurs du monde rural. Les banques et les institutions financières du pays ont mis en place des mécanismes de financement et de garantie destinés aux besoins des agriculteurs, afin de les aider à investir dans leurs exploitations, améliorer leurs méthodes de production, et accéder aux marchés. Cependant la plupart des exploitations agricoles au Maroc ne peuvent compter sur les produits financiers offerts par les banques. L'absence de garanties, les taux d'intérêt élevés, les montants faibles, parfois de la valeur des hypothèques fournies et le manque de culture du crédit sont autant de facteurs qui entravent le recours au Crédit Agricole, celui-ci étant la seule institution financière intervenant de manière significative dans le secteur agricole au Maroc (CAM, 2008).

En somme, lorsqu'on compare l'offre de services financiers et la demande, il est évident que l'exploitation agricole, en particulier les petites exploitations agricoles familiales, qui ne répondent souvent pas aux critères d'éligibilité des crédits formels, se retrouve sous-financée. Dans ce contexte, il est important de comprendre comment ces petits exploitants agricoles financent-ils leurs activités ?

1.2. La situation foncière des terres agricoles au Maroc

Le problème foncier au Maroc, bien qu'hérité du passé, persiste et continue de poser des défis à ce jour, malgré les efforts déployés par différentes institutions. La gestion de cette question demeure une problématique complexe. Plusieurs obstacles sont observés, notamment la complexité des statuts des structures foncières qui combinent un cadre législatif intégrant le droit musulman, les pratiques hérités du protectorat et les exigences du développement d'une agriculture moderne soutenue par le code d'investissement agricole. Cette complexité se manifeste également par un marché foncier réglementé par un ensemble de règles, et limité en raison de la disponibilité restreinte des terres agricoles avec des régimes fonciers restrictifs (Melk, Collectif, domaine de l'Etat, Habous et Guich) (World Bank, 2008).

En 2020 les terres agricoles occupaient une part significative, représentant près de 68,1% du territoire national selon la Banque mondiale. Toutefois, il convient de noter que cette étendue considérable est partagée entre des prairies dédiées aux pâturages et des forêts, qui couvraient plus de 12,9% du territoire en 2017. En 2020, seules une infime portion des terres, soit 3,9% de la superficie totale du Maroc, étaient cultivable en permanence (Banque mondiale, 2020). L'examen de l'évolution des terres agricoles met en exergue la stagnation des Superficies Agricoles Utiles (SAU), la dominance des petites exploitations, et la concentration des terres agricoles dans certaines zones, d'autant plus dans les zones irriguées et privées.

Selon le Recensement Général Agricole (RGA) de 1996, le Maroc compterait près 1,5 millions exploitations agricoles réparties en trois classes (Cf. Tableau 1). La répartition des terres en fonction de la taille des exploitations est très dispersée. Les petites exploitations représentent 71% de l'ensemble des exploitations agricoles, mais elles n'occupent que 24% de la SAU avec en moyenne d'environ 2 hectares par exploitation. D'autre part, les grandes exploitations utilisent près de 15% de la SAU, avec une moyenne de 122 hectares par exploitation, bien que leur nombre se limite à 1% du total des exploitations.

Tableau N° 1: Classification des exploitations agricoles en fonction de la SAU

Classes d'exploitation	Nombre	%	SAU totale (ha)	%
Petites exploitations	1 064 418	71	2 086 200	24
Moyennes exploitations	420 920	28	5 301 500	61
Grandes exploitations	11 011	1	1 344 600	15
Totale	1 496 349	100	8 732 300	100

Source : Akasbi (2001), composé par nos soins

La terre est en effet un facteur de production essentiel pour les exploitations agricoles, et les données montrent que le Melk occupe près d'un quart de la SAU, suivie des terres collectives qui représentent plus de 1,5 million d'hectares et donc près 18% de la SAU (Cf. Tableau 2). Pour les autres superficies, ils représentent environ de 570 000 hectares, soit 6,5% de la SAU dont près de 270 000 ha pour les terres de domaines publiques, 240 000 ha pour les terres « Guich », et 59 000 ha pour les terres « Habous » Akasbi (2001).

Tableau N° 2: Mode de faire-valoir des terres

Classe de taille en ha	Ensemble des exploitations en ha	Melk et assimilé		Collectif		Domaines Etat		Autres	
		Superficies	%	Superficies	%	Superficies	%	Superficies	%
Petites exploitations	2 086 177	1 737 975	26,26	252 641	16,35	42 487	15,73	53 074	17,73
Moyennes exploitations	5 301 492	3 950 612	59,69	1 055 108	68,31	99 603	36,87	196 169	65,55
Grandes exploitations	1 344 554	929 543	14,05	236 907	15,34	128 063	47,40	50 041	16,72
Total	8 732 223	6 618 130	100	1 544 656	100	270 153	100	299 284	100

Source : Akasbi (2001), composé par nos soins

Le développement rural au Maroc est sérieusement entravé par les problèmes du système foncier, ce qui entraîne une diminution de la productivité, un découragement des investissements et des limitations dans la gestion des terres. Les principaux défis économiques auxquels le pays est confronté incluent la complexité des lois foncières, la structure de la propriété et les difficultés d'accès et d'utilisation des terres (Oulakhir, 2023). Pour résoudre cette problématique, le roi du Maroc a organisé les assises nationales sur la politique foncière de

l'Etat en 2015, soulignant l'importance d'élaborer une politique foncière nationale efficace et intégrée, d'établir un nouveau mécanisme de gouvernance foncière et de simplifier les procédures de sa gestion. Dans le domaine agricole, les politiques actuelles n'ont pas réussi à surmonter les obstacles liés au système foncier, en particulier en raison de l'existence simultanée de deux régimes distincts. Les efforts visant à réformer l'agriculture dans cette situation ont échoué.

Dernièrement, le Maroc a adopté une politique libérale visant à redistribuer les terres nationalisées ou confisquées aux propriétaires étrangers vers le secteur privé, ce qui a complètement transformé l'ordre social et politique dans les zones rurales (Bessaoud, 2016). Cependant, malgré les efforts législatifs considérables déployés, les résultats obtenus restent largement insatisfaisants. Les divisions de terres sur le terrain persistent, la privatisation des terres collectives en zone irriguée demeure limitée, le secteur de la réforme agraire est entravé par des contraintes législatives qui contraignent les investissements des bénéficiaires sur leurs parcelles, et le taux d'enregistrement des terres reste très bas (Daoudi, 2011).

La mise en place et la réalisation des politiques de développement rural sont donc confrontées à des défis complexes liés au système foncier. En effet, garantir la sécurité foncière et faciliter l'utilisation et la circulation des terres agricoles sont des aspects cruciaux pour assurer le succès de toute politique agricole. Le système foncier au Maroc présente différentes lacunes qui remettent en question la gestion des terres, qui deviennent de plus en plus rares, ainsi que son efficacité dans la promotion d'un développement durable du secteur agricole (HCP, 2007).

2. Le financement des petites exploitations agricoles familiales par les AMC

Dans le tissu économique des petites exploitations agricoles familiales, le financement demeure un pilier essentiel pour assurer leur croissance et leur pérennité. Au cœur de cette dynamique, les associations de microcrédit émergent comme des acteurs clés, offrant des solutions financières aux besoins spécifiques de ces exploitants. Dans ce qui suit, nous abordons la question du financement des besoins en fonds de roulement par les AMC ainsi que les différentes stratégies de gestion et d'adaptation face au rationnement de crédit.

2.1. Le financement des besoins en fonds de roulement

Les besoins en fonds de roulement désignent les fonds nécessaires pour financer les opérations courantes d'une entreprise, notamment l'achat de matières premières, les dépenses de main-d'œuvre et les frais généraux, en attendant de recevoir les revenus de la vente des produits agricoles. Dans le cas des petites exploitations agricoles familiales, ces besoins peuvent être

importants et fluctuer en fonction des saisons, des cycles de production et des contraintes économiques.

Les AMC sont souvent considérées comme une source de financement accessible aux petites exploitations agricoles familiales. Elles offrent des prêts à des montants relativement plus petits que les institutions financières traditionnelles, adaptés aux besoins des micro-entrepreneurs ruraux. Cependant, il est possible que les montants accordés par les IMF ne soient pas suffisants pour couvrir les besoins en fonds de roulement des petites exploitations agricoles familiales.

Plusieurs facteurs peuvent contribuer à cette situation :

- Risques liés à l'agriculture : Les petites exploitations agricoles familiales sont exposées à divers risques inhérents à l'activité agricole, pouvant avoir des répercussions financières significatives. L'agriculture étant une activité fortement dépendante des conditions environnementales, les aléas climatiques tels que la sécheresse, les inondations ou les tempêtes peuvent causer des pertes de récoltes importantes. Ces événements imprévisibles peuvent mettre en péril la stabilité financière des petites exploitations agricoles familiales, car ils réduisent les revenus attendus et entraînent des difficultés pour rembourser les prêts contractés.
- Critères d'éligibilité stricts : les critères stricts appliqués par les IMF pour l'octroi de prêts constituent un autre obstacle à l'accès aux montants plus importants de fonds de roulement pour les petites exploitations agricoles familiales. Les IMF sont souvent tenues d'établir des critères d'éligibilité rigoureux afin de minimiser les risques de non-remboursement et de protéger les fonds des prêteurs.

De ce qui précède notre hypothèse est la suivante :

H₁ : les besoins en fonds de roulement des petites exploitations agricoles familiales excèdent les montants accordés par les AMC.

2.2. Rationnement du crédit et stratégies de gestion et d'adaptation des exploitations agricoles familiales

Le concept d'adaptation est étroitement lié à l'adaptation sociale et se concentre sur les changements qui se produisent au niveau de l'individu, il souligne que l'individu n'est jamais isolé des collectifs sociaux auxquels il appartient, et que les interactions avec les autres acteurs, les situations et les organisations jouent un rôle essentiel dans les processus d'adaptation (Boudon, 2002).

Cependant, il est important de souligner que l'adaptation sociale n'est pas un processus unidirectionnel ou déterministe. Les individus ne sont pas simplement des acteurs passifs qui se conforment aux attentes sociales. Ils peuvent également influencer et transformer leur

environnement social par leurs actions, leurs choix et leurs décisions. Ainsi, l'adaptation sociale est un processus dynamique et réciproque dans lequel les individus et leur environnement social s'influencent mutuellement.

L'analyse du concept d'adaptation dans le contexte social peut être appliquée aux petites exploitations agricoles familiales et leur relation avec les IMF. Ces exploitations sont souvent confrontées à des défis économiques et environnementaux auxquels elles doivent s'adapter pour assurer leur survie et leur durabilité. Cette adaptation étant décrite comme les mécanismes par lesquels un individu peut s'engager dans des actions à se faire accepter et à gagner la confiance du groupe. Il peut également adopter les normes et les comportements prévalant au sein du groupe, montrant ainsi sa volonté de se conformer aux attentes collectives (Boudon, 2002).

La capacité d'adaptation des emprunteurs peut varier considérablement, ce qui nécessite une sélection rigoureuse pour déterminer ceux qui sont éligibles à une demande de crédit. Caprio et Honohan (1991) soulignent que les banques ont tendance à privilégier les entreprises capables de fournir des états financiers complets, des garanties solides et de démontrer qu'elles disposent d'un montant de capital minimum. Cette approche met en évidence le fait que plus un emprunteur est en mesure de se conformer aux conditions et aux exigences des banques, plus ses chances d'obtenir un crédit augmentent.

Dans le cadre des restrictions imposées par les AMC, les exploitants agricoles font face à un défi majeur : trouver des solutions alternatives pour répondre à leurs besoins financiers. Pour relever ce défi, plusieurs stratégies individuelles ou collectives peuvent être mises en place.

Une solution largement adoptée, selon Lesaffre et Pesche (2002) consiste à diversifier les activités productives ou génératrices de revenu. En élargissant leur champ d'activité au-delà de l'agriculture traditionnelle, les agriculteurs peuvent créer de nouvelles sources de revenus. En diversifiant leurs activités, les agriculteurs peuvent atténuer la contrainte de crédit en s'appuyant sur des revenus supplémentaires provenant de ces activités complémentaires.

Selon Diop (2006), l'une des mesures d'adaptation au Sénégal consiste à modifier les systèmes de production agricole. Les exploitants peuvent choisir de consacrer une superficie importante à la culture de produits à forte valeur marchande et facilement commercialisables. Cette stratégie vise à augmenter les revenus des agriculteurs et à compenser le manque de crédit agricole.

Selon Kpadonou (2010), la vente ou la location des facteurs de production constitue une stratégie d'adaptation principalement utilisée par les exploitations agricoles. Parmi ces facteurs, on retrouve principalement le salariat et la mise en gage de la terre. Les exploitants agricoles

peuvent engager des travailleurs supplémentaires pour les aider dans les travaux saisonniers ou intensifs tels que la plantation, la récolte ou la transformation des cultures. En vendant leur force de travail, les agriculteurs peuvent recevoir une rémunération immédiate qui leur permet de couvrir leurs dépenses ou de rembourser des dettes. Les exploitants agricoles peuvent également utiliser leur terre comme garantie pour obtenir des prêts ou des avances de fonds. En mettant en gage leur terre, ils peuvent accéder à des ressources financières nécessaires pour investir dans l'achat de semences, d'engrais, de matériel agricole ou pour faire face à des dépenses imprévues. Cependant, cette stratégie comporte des risques, car en cas de non-remboursement, les exploitants agricoles risquent de perdre leur terre.

Selon Sabai (2013), l'intégration sociale est un critère d'adaptation essentiel pour répondre aux conditions requises d'accès et d'obtention de crédit. Dans le contexte des exploitations agricoles, il est parfois constaté que les solutions adaptatives développées au niveau individuel peuvent présenter des limites. Par conséquent, des mécanismes de groupe ou des solutions collectives sont préconisés pour atténuer les contraintes liées au crédit. Ortmann et King (2006) suggèrent notamment la création de coopératives agricoles comme une adaptation des producteurs pour accéder au crédit.

D'après l'ensemble de ces études, nous formulons l'hypothèse suivante :

H₂ : les exploitants agricoles adoptent des stratégies d'adaptation et de gestion pour obtenir un montant élevé ou faire face au rationnement de crédit.

3. Source des données, échantillons et statistiques descriptives

Nous menons cette étude sur les communes de la province de Chtouka Ait Baha. Cette dernière se distingue par ses caractéristiques socio-économiques spécifiques, mettant en évidence des indicateurs de pauvreté et d'exclusion qui dépassent la moyenne nationale. En 2021, le taux de pauvreté dans la province était de 2,01%, dépassant ainsi la moyenne nationale de 1,7% (HCP, 2020). Cette donnée souligne la présence d'une situation économique relativement plus précaire dans la province, avec une proportion plus élevée de personnes vivant dans des conditions de pauvreté.

De même, le taux d'exclusion dans la province est également notable, atteignant 8,52% en 2021, alors que la moyenne nationale se situe à 7,3% (HCP, 2020). Cela indique qu'un pourcentage plus élevé de la population de Chtouka Ait Baha est confronté à des difficultés d'accès aux services et aux opportunités économiques, ce qui peut contribuer à une plus grande exclusion sociale et économique.

Ces indicateurs mettent en évidence la nécessité de trouver des solutions efficaces pour lutter contre ce phénomène et favoriser le développement socio-économique de la province. Dans ce contexte, l'encouragement des exploitations agricoles familiales peut jouer un rôle significatif à la fois dans la réduction de pauvreté et la création d'emplois. Cependant, il est important de souligner que cela doit être accompagné de mesures de soutien appropriées, telles que l'accès au crédit agricole, la formation technique, l'accès aux marchés et les infrastructures rurales adéquates. Ces mesures permettent de renforcer la résilience des exploitations familiales face aux défis économiques et climatiques, et favorisent leur viabilité à long terme.

Sur le plan financier, il est indéniable que le secteur financier occupe une place essentielle dans la modernisation des petites exploitations agricoles familiales. Néanmoins, les données de l'HCP pour l'année 2019 révèlent des éléments décourageants concernant cette province. En effet, cette province se distingue par un nombre relativement faible d'agences bancaires par rapport aux autres provinces de la région Sous Massa. De plus, le montant des dépôts et le total des crédits accordés dans la province sont inférieurs à la moyenne régionale.

Dans ce contexte, les AMC et les autres acteurs de l'inclusion financière peuvent jouer un rôle important en fournissant des services financiers adaptés aux besoins des petits exploitants agricoles familiaux. Les AMC, en particulier, peuvent offrir des prêts plus petits et plus flexibles pour aider les agriculteurs à financer leurs BFR ou d'investissement, par rapport aux banques traditionnelles.

Afin d'étudier cette source de financement des AMC aux BFR, nous avons eu recours à une base de données regroupant des petites exploitations agricoles familiales de la province de Chtouka-Ait-Baha, obtenue auprès de l'ABH. Étant donné que notre étude est menée sur une population stratifiée par commune, nous avons divisé l'échantillon global entre les différentes communes de manière proportionnelle à leur population, ce qui est appelé un échantillon stratifié proportionnel. Ainsi nous avons calculé la taille de l'échantillon en utilisant la formule suivante pour calculer n , la taille minimale requise pour notre échantillon, telle que proposée par Daniel (1999) :

$$n = \frac{t_p^2 * P(1-P) * N}{t_p^2 * P(1-P) + (N-1) * y^2}$$

Dans cette équation, n représente la taille de l'échantillon retenu, N la taille de la population, t_p la statistique correspondant au niveau de confiance choisi. Dans notre cas $t_p = 1,96$, puisque le

seuil de confiance est de 95%. y représente la marge d'erreur retenue, dans notre cas $y = 0,05$. P est la proportion du phénomène étudié qui est égale à 0,5 si sa valeur est inconnue.

Selon cette formule, il est recommandé d'enquêter auprès d'au moins 290 petites exploitations familiales. Cependant, nous avons interrogé un échantillon de 296 exploitations, représentant ainsi 25,17% de toutes les exploitations (1176 au total) réparties dans les treize communes de la province de Chtouka-Ait-Baha (Cf. Tableau 3).

Tableau N° 3: Répartition par commune des exploitations agricoles familiales

Commune	Nombre d'exploitations total	Part des exploitations dans chaque commune %	Taille retenue dans l'enquête
Mu Biougra	3	0	0
Ait Amira	101	8,59	26
Ait Baha	2	0,17	0
Ait Milk	0	0	0
Belfaa	256	21,77	64
Inchaden	521	44,30	131
Lqliaa	1	0,08	0
Massa	29	0,02	8
Ac Massa	0	0	0
Ouad Essafa	74	6,29	19
Sidi Bibi	92	12	23
Sidi Boushab	0	0	0
Sidi Ouassay	97	4	25
Total	1176	100	296

Source : Adaskou & Hssoune (2023)

Suite à cela, un deuxième échantillonnage a été réalisé auprès de notre échantillon initial (296 exploitations), cette fois par échantillonnage aléatoire simple, afin de mener une enquête approfondie auprès des petites exploitations agricoles familiales qui étaient rationnées en crédit ainsi que celles ayant perçu des montants élevés. L'échantillon final comprenait un total de 47 exploitations, sélectionnées de manière aléatoire. Parmi celles-ci, 27 exploitations avaient perçu des montants supérieurs, tandis que les 20 autres étaient rationnées. L'objectif est d'examiner leurs stratégies de gestion et d'adaptations face au rationnement de crédit.

Le rationnement du crédit pour une institution de microfinance (IMF) se produit lorsque cette institution ne peut pas fournir des prêts à tous les emprunteurs qui répondent à ses critères d'éligibilité en raison de contraintes de ressources ou de limitations opérationnelles. Cela peut entraîner une sélection sélective des emprunteurs ou limiter le montant des prêts accordés,

même si la demande de crédit dépasse l'offre disponible. Autrement dit, c'est lorsque l'IMF ne peut pas satisfaire totalement ou partiellement la demande de crédit en raison de limitations internes ou externes.

D'après le tableau 4 la comparaison entre la somme totale des demandes de crédit des petites exploitations agricoles, qui s'élève à 1767500 DH, et celle des montants accordés par les AMC, qui atteint 1559500 DH, met en lumière un possible rationnement du crédit. En effet, si la demande dépasse largement l'offre, cela pourrait indiquer que certains demandeurs ne reçoivent pas la totalité du crédit qu'ils sollicitent. Les moyennes de 20316 DH pour les demandes de crédit et de 17925 DH pour les montants accordés fournissent des repères importants, mais l'écart type élevé de 12491 DH pour les demandes de crédit et de 10477 DH pour les montants accordés suggère une dispersion significative des données, ce qui pourrait être lié à des pratiques de rationnement du crédit.

Tableau N° 4: Montant moyen sollicité par les petits exploitants agricoles et approuvé par les AMC

	Minimum	Maximum	Somme	Moyenne	Ecart type
Le montant sollicité de crédit	1000	100000	1767500	20316	12491,082
Le montant de crédit approuvé	1000	50000	1559500	17925	10477,342

Source : Résultats des données d'enquête 2022

4. Interprétation et discussion des Résultats

Le crédit est un outil central pour les exploitations agricoles, car il leur permet de financer leurs activités et de maintenir leur croissance. En effet, l'agriculture nécessite des investissements considérables en termes de matériel, d'intrants, de main d'œuvre, et de techniques de production modernes. Sans un financement adéquat, les agriculteurs peuvent être limités dans leur capacité à investir dans ces domaines, ce qui peut entraver leur croissance et leur développement économique.

Cet axe aborde l'offre des AMC par rapport aux besoins de financement des petites exploitations agricoles familiales d'une part, d'autre part présente les stratégies de gestion et d'adaptation de ces exploitations agricoles au rationnement du crédit.

4.1. Montant des crédits accordés et besoins en fonds de roulement des petites exploitations agricoles familiales

L'analyse comparative des montants moyens accordés et des besoins en fonds de roulement des petites exploitations agricoles familiales par commune dans la province de Chtouka Ait Baha, telle que présentée dans le tableau 4, met évidence le fait que les agriculteurs ont du mal à

obtenir des AMC la totalité des montants sollicités pour faire fonctionner leurs exploitations pendant une campagne agricole. Cette situation empêche les exploitations agricoles d'atteindre les objectifs fixés pour la campagne. Cette tendance se vérifie également au niveau des zones, où les montants accordés par les AMC ne représentent respectivement que 33%, 30%, 9%, 7% et 0% des besoins en fonds de roulement des exploitations agricoles familiales dans les communes Belfaa, Inchaden, Oued Essafa, Ait Amira et Sidi Bibi. Ces montants sont loin d'être suffisants pour couvrir les besoins des exploitations agricoles. Cependant, il est encourageant de constater que certaines communes, comme Massa et Sidi Ouassay sont en mesure de couvrir les besoins en fonds de roulement à un niveau élevé. Le crédit accordé dépasse largement le fonds de roulement et couvre la totalité des besoins à hauteur de 606%² à Massa et 105% à Sidi Ouassay, ce qui peut contribuer à soutenir la croissance et le développement des petites exploitations agricoles familiales dans ces communes.

L'analyse des coûts de production confirme notre hypothèse initiale H1 selon laquelle les AMC ne couvrent pas la totalité des besoins des exploitants. Pour l'ensemble des BFR des petites exploitations agricoles familiales de notre échantillon, qui s'élèvent à 6102043 DH, seulement 28% de ces besoins ont été financés par le microcrédit, soit 1698000 DH (Cf. Tableau 5).

Par commune, les AMC sont loin d'atteindre la couverture complète des BFR de ces exploitations. Seules les communes de Massa et Sidi Ouassay, où les besoins sont considérablement plus bas en raison des cultures pratiquées (notamment la luzerne) et de la prédominance de l'élevage comme activité principale, parviennent à couvrir ces besoins. En revanche, dans les autres communes où les cultures maraîchères sont généralement pratiquées et où l'élevage est principalement une activité secondaire, les besoins en financement sont importants et ne sont pas couverts par les AMC.

Il est donc essentiel de renforcer les ressources financières des AMC afin qu'elles puissent prendre le risque de financer le secteur agricole. A cet égard, l'État a déjà commencé à mettre en œuvre des programmes tels que FORSA³, dont les AMC sont chargées de la distribution, afin de favoriser le financement de ce secteur. Cependant, malgré ces initiatives et les réglementations visant à augmenter le plafond de financement à 150 000 DH, nous avons constaté dans notre échantillon que le montant maximum accordé est de 50 000 DH. Ce montant

² Le taux élevé est dû au nombre relativement faible de petites exploitations agricoles familiales prises en compte dans cette commune.

³FORSA vise à fournir un soutien financier aux agriculteurs et aux petites exploitations agricoles familiales, en leur accordant des crédits et des subventions pour financer leurs activités agricoles.

est généralement obtenu par le biais de crédits progressifs et multiples, ce qui pose un obstacle pour les exploitants agricoles pour couvrir l'ensemble de leurs besoins.

Tableau N° 5: Besoins en fonds de roulement et montants accordés par les AMC

	Ait Amira	Belfaa	Inchaden	Massa	Oued Essafa	Sidi Bibi	Sidi Ouassay	Total BFR
Total BFR	685716	879445	3335155	9901	996467	0	195359	6102043
Crédit AMC	47500	292000	1006000	60000	87500	0	205000	1698000
Part financée	7%	33%	30%	606%	9%	0%	105%	28%

Source : Résultats d'enquête

En outre, il convient de souligner que le recours des AMC aux financements bancaires implique une approche davantage axée sur le secteur bancaire que sur l'aspect social du financement. Cette orientation peut expliquer en partie les contraintes de financement rencontrées par les AMC, en plus de leurs ressources limitées.

Lorsque les AMC dépendent principalement des prêts bancaires, elles sont soumises aux critères et aux politiques de prêt des banques, qui peuvent être plus stricts et moins adaptés aux besoins spécifiques des petites exploitations agricoles familiales. Les banques ont tendance à privilégier les garanties et la rentabilité, ce qui peut rendre difficile l'accès des AMC et par conséquent des exploitants agricoles à des financements suffisants. Cela soulève des questions légitimes quant aux stratégies de gestion et d'adaptation qu'utilisent les exploitants agricoles pour faire face au rationnement de crédit ? Afin de répondre à ces questions, nous présentons par la suite, les stratégies d'adaptation et de gestion de rationnement.

4.1.1. Stratégies de demande et d'accès à un montant de prêt élevé

Les exploitants agricoles déploient plusieurs stratégies pour obtenir des crédits à montant élevé afin d'atteindre leurs objectifs. Cependant, il est important de noter que la stratégie à adopter dépendra de la situation spécifique de chaque exploitant agricole et de son environnement socio-économique.

4.1.2. Gestion efficiente de la petite exploitation agricole familiale

La gestion efficiente de la petite exploitation agricole familiale peut avoir un impact significatif sur la demande et l'accès à un crédit de grand montant auprès des AMC. En effet, les exploitants agricoles mettent en place diverses stratégies pour assurer une gestion efficiente de leur exploitation, qui peuvent être décomposées en plusieurs facteurs. Tout d'abord, les exploitants cherchent à augmenter les superficies cultivées en fonction de leurs expériences passées.

Ensuite, la diversification des activités agricoles est également une stratégie couramment utilisée (Cf. Tableau 6).

Ces dernières sont justifiées par les agriculteurs, comme l'illustre l'un d'entre eux qui affirme : « *Le fait que je dispose d'une superficie cultivée importante pour les haricots, que je plante depuis des années, m'a incité à demander un montant important de microcrédit, tout en sachant que les besoins en fonds de roulement sont importants. Après m'avoir rendu visite, le responsable de l'AMC a bien compris que je suis solvable et capable de rembourser le microcrédit* ».

D'autres stratégies peuvent être utilisées (Cf. Tableau 6), telles que la conservation des produits agricoles pour prolonger leur durée de vie et augmenter leur valeur marchande, ainsi que la reconfiguration de la superficie des cultures exploitées pour diversifier les cultures, optimiser l'utilisation des terres et atténuer les risques climatiques, peuvent aider les agriculteurs à obtenir des prêts importants. La transformation des produits agricoles en produits à forte valeur ajoutée permet également aux agriculteurs de créer de nouveaux marchés et d'améliorer leur rentabilité, ce qui les rend plus attractifs pour les prêteurs. Enfin, une stratégie de fixation des prix cohérente et solide peut aider les agriculteurs à mieux anticiper leurs revenus, ce qui peut rassurer les prêteurs lors de l'octroi de crédits.

Tableau N° 6: Stratégies d'obtention de crédit par les gros emprunteurs

Stratégie de gestion de l'exploitation	Effectif
Stratégies de diversification agricole : l'intégration de l'élevage	17
Augmentation des superficies cultivées	18
Conservation des produits agricoles	1
Reconfiguration de la superficie des cultures exploitée	1
Transformation des produits agricoles	1
Fixation des prix de vente	1

Source : Résultats d'enquête, établi par nos soins

4.1.3. Conformisme de l'emprunteur

Le conformisme se réfère à une attitude sociale dans laquelle un individu accepte les normes et les modèles dominants dans la société de manière plus ou moins consciente et spontanée (Grawitz, 2001). Lorsqu'un exploitant cherche à obtenir un montant élevé, l'institution de financement peut exiger que le respect du conformisme soit pris en compte. Le conformisme se mesure à travers la conformité ou non aux conditions d'accès au crédit établies par l'institution. L'analyse de ces conditions révèle que la grande majorité y satisfait, ce qui est un facteur essentiel pour l'obtention du crédit (Cf. Tableau 7). En bref, le respect du conformisme

est une contrainte importante pour les agriculteurs souhaitant obtenir un financement conséquent.

Certains exploitants agricoles rencontrent des difficultés à satisfaire quelques conditions requises pour un montant élevé lié à la garantie financière. Notamment, ils doivent disposer d'un compte bancaire à mettre en garantie, ou fournir des documents liés à la propriété foncière ou au registre de commerce, comme le souligne un agriculteur : « *au départ, aucune garantie matérielle ou financière n'est demandée, à part certains documents à remplir et à légaliser. Cependant, à partir d'un montant déterminé, les agents des AMC peuvent demander de renforcer la garantie pour ces montants* ».

Tableau N° 7: Satisfaction des conditions exigées par les AMC

Garantie matérielle	27
Garantie financière	13
Solvabilité	27
Dossier de crédit	27
Moralité sociale	27
Frais de dossier	27
Ouverture de compte	20

Source : Résultats d'enquête, établi par nos soins

4.1.4. Crédibilité de l'emprunteur

La crédibilité de l'emprunteur est un facteur clé d'accès à un montant de prêt élevé par les exploitants agricoles. Les AMC cherchent avant tout à minimiser les risques de non-remboursement et de défaut de paiement. En conséquence, ils analysent attentivement la situation financière de l'emprunteur, sa capacité à générer des revenus et à rembourser le prêt à temps.

Les données présentées dans le tableau 7 révèlent que les gros agriculteurs emprunteurs ont une capacité matérielle et financière considérable, ce qui leur permet d'obtenir des montants de crédit élevés. Les résultats de l'enquête indiquent également que les gros emprunteurs sont souvent ceux qui cultivent de vastes étendues de terre, nécessitant ainsi d'importants investissements en intrants et en main d'œuvre.

Néanmoins, il convient de souligner que la crédibilité de l'agriculteur joue également un rôle essentiel dans l'obtention de crédit. D'après Desharnais (2010), la crédibilité est une valeur subjective accordée à une personne, un groupe ou une organisation, en fonction de critères explicites ou implicites. Elle est relative et attribuée par d'autres individus ou groupes

d'individus, et a un impact sur l'individu en question. La crédibilité favorise souvent l'établissement d'un climat de confiance, qui renforce le sentiment de sécurité à l'égard de l'individu. C'est justement ce que pense un exploitant de la commune de Belfaa qui déclare : *« Pour moi, je connais le directeur et le chef d'agence, donc aucune complication pour pouvoir avoir le crédit. Celui qui travaille à l'AMC sait que j'ai une bonne image ».*

La citation reflète la réalité dans certaines communautés où les relations personnelles et les réseaux sociaux peuvent jouer un rôle important pour obtenir un crédit. Cependant il est important de souligner que le fait de connaître personnellement le directeur et le chef d'agence d'une AMC ne devrait pas être la seule raison pour obtenir facilement un crédit. Bien que les relations personnelles puissent jouer un rôle important, les critères de solvabilité et de crédibilité devraient être les principaux critères pour obtenir un crédit.

La confiance entre les agriculteurs et les AMC est établie sur la base de la solvabilité des producteurs. D'après les données recueillies, tous les agriculteurs (27 sur 27) ayant reçu des prêts importants sont solvables. En outre, 93% des gros emprunteurs remboursent leur prêt à temps. Cette relation de confiance crée un sentiment de confiance mutuelle entre les agriculteurs et les AMC. En conséquence, les agriculteurs solvables bénéficient d'un pouvoir de négociation considérable et ont une marge de manœuvre importante.

4.1.5. Fidélité institutionnelle

La fidélité du client se définit comme un engagement profond à acheter à nouveau le même produit ou service dans le futur, malgré les efforts marketing qui pourraient potentiellement attirer le client vers un autre produit ou service (Renaud, 2005). Dans le contexte des IMF, si les agriculteurs parviennent à se fidéliser à une IMF, c'est probablement parce qu'ils sont satisfaits des services qu'elle offre.

Le tableau 8 présente les facteurs qui contribuent à la fidélité des exploitants emprunteurs envers leur AMC. Selon les données du tableau, cette fidélité est essentiellement définie par deux facteurs : le respect des règles du jeu de l'AMC et le remboursement à temps des anciens crédits. Cette attitude responsable et respectueuse de la part des agriculteurs leur confère une crédibilité accrue vis-à-vis de l'AMC.

Toutefois, pour certains gros emprunteurs, soit environ 4 sur 27, font appel à plusieurs AMC simultanément. Selon les personnes interrogées, cette pratique de collaboration avec plusieurs AMC permet à ces emprunteurs d'éviter le problème de la restriction des fonds et de ne pas manquer de ressources financières pendant les opérations agricoles. Selon les répondants, cela contribue au succès de la production, car les agriculteurs peuvent effectuer les opérations

agricoles à temps grâce à ces financements. Cette réussite des activités agricoles a des impacts positifs sur les rendements, permettant aux agriculteurs d'obtenir une bonne récolte et de respecter les échéances des crédits élevés contactés auprès des AMC. De plus, la fidélité se mesure par la durée de la collaboration entre le producteur et l'institution financière. En effet, le montant élevé du crédit accordé à un agriculteur dépend de son ancienneté, c'est-à-dire que plus un agriculteur collabore longtemps avec l'AMC, plus il établit un climat de confiance de cette dernière.

Tableau N° 8: Facteurs de fidélité institutionnelle

Variables	Effectif
Changement systématique d'IMF	4
Recours simultané à plusieurs IMF	2
Détournement d'objet de crédits	2
Substitution de crédits	0
Remboursement à temps des anciens crédits	21
Respect des règles du jeu de l'IMF	26

Source : Résultats d'enquête, établi par nos soins

4.1.6. Reconnaissance sociale « le don »

L'obtention d'un crédit de montant élevé dépend également des relations établies entre l'exploitant et l'AMC pendant leur collaboration. Dans de nombreux cas, ces relations sont renforcées par des dons offerts par les exploitants agricoles aux agents de l'AMC, tels que des produits de leur récolte, mais rarement de l'argent.

Bien que ces dons soient considérés par les agriculteurs « gros emprunteurs » comme un signe d'amitié plutôt que comme un moyen d'influencer l'attitude des agents de crédit, ils sont néanmoins un élément clé dans la réussite de leur demande de crédit. Certains agriculteurs considèrent que ces dons sont une manière de montrer leur reconnaissance envers l'AMC et de renforcer leur relation avec l'association. En effet, un agriculteur a témoigné en affirmant que ces dons étaient faits dans un esprit d'amitié et de gratitude envers l'AMC. Il a déclaré :

« Les dons que j'offre aux agents de l'AMC ne sont pas motivés par l'obtention d'un prêt de montant élevé en retour. Au contraire, ces dons sont un signe d'amitié et de gratitude envers l'AMC, et ne sont pas liés à une quelconque considération de prêt ».

Toutefois, certains auteurs, tels que Godbout et Pouillon, qui se sont inspirés des travaux de Marcel Mauss, soulignent que le don, malgré son apparence désintéressée, peut avoir une influence sur le destinataire. Pouillon (1996), en accord avec la logique des agriculteurs,

explique que le fait de donner signifie avant tout de remettre un bien à autrui sans attendre de contrepartie en retour, ce qui témoigne de la générosité du don. Cependant, l'observation des faits sociaux révèle que le don est souvent suivi, à terme, d'un contre-don, qui revêt une forme tout aussi arbitraire et gracieuse. Bien que ce contre-don ne soit pas expressément attendu ou exigé, il est perçu tacitement par les deux partenaires comme une réponse adéquate à la première prestation.

Une des théories les plus influentes sur le don est celle de Godbout (1997). Selon lui, le don n'est pas seulement un acte de générosité, mais un système de circulation des choses qui repose sur la confiance en l'autre. Même si le don peut être considéré comme un acte d'amour, il implique également l'idée d'échange car « on donne pour recevoir ». En fait, Godbout soutient que le don gratuit n'existe pas, car le don sert avant tout à établir et à renforcer des relations sociales.

4.2. Stratégies de gestion du rationnement des AMC

La restriction du crédit a un impact sur le fonctionnement des petites exploitations agricoles familiales, en particulier en ce qui concerne l'achat des intrants et la baisse des revenus. Ce titre expose des méthodes alternatives pour faire face aux conséquences du rationnement du crédit agricole.

4.2.1. Gestion des exploitations agricoles : vers une adoption des nouvelles pratiques

L'analyse des stratégies mises en place pour faire face au rationnement du crédit agricole (Cf. Tableau 9) révèle que six exploitants agricoles ont déclaré avoir modifié leur système alimentaire. Cette modification se traduit souvent par une diminution de la diversité alimentaire, la substitution de certains plats ou parfois la réduction de la quantité habituellement consommée. Cette stratégie découle de la concurrence engendrée par les besoins financiers pour le paiement de la main-d'œuvre salariée, de plus en plus coûteuse, ainsi que les besoins alimentaires du ménage, surtout avec l'augmentation du pouvoir d'achat qui est conditionné par un contexte mondial difficile, en particulier sur le plan économique, politique et sanitaire. En outre, quatre exploitants ont réduit la surface cultivée pour la faire correspondre aux moyens de financement disponibles. Le même nombre d'exploitants vend leurs animaux lorsqu'ils manquent de liquidité. Enfin d'autres agriculteurs ont choisi de diversifier leurs sources de financement en ayant recours à un crédit fournisseur. Cela leur permet de répartir les risques et d'avoir plus de flexibilité dans leur gestion de trésorerie.

Tableau N° 9: Stratégies adoptées par les exploitants en réponse au rationnement du crédit

Variables	Effectif
Crédit fournisseur (intrants)	2
Réduction de nombre de bovins	4
Vente précoce des animaux	4
Changement alimentaire/rationnement	6
Réduction des emblavures	4

Source : Résultats d'enquête

4.2.2. Intégration sociale comme mode de résilience au rationnement du crédit

L'intégration sociale peut être un moyen important pour les agriculteurs de résister au rationnement du crédit de la part des AMC. Les agriculteurs peuvent chercher à intégrer différents types de réseaux sociaux pour trouver des sources de financement alternatives et surmonter les difficultés économiques auxquelles ils sont confrontés.

Lorsqu'on a demandé aux agriculteurs s'ils avaient recours à des relations sociales en cas de rationnement, en moyenne la moitié des répondants ont répondu par la négative. En effet, la nécessité de liquidités est ressentie par la majorité des exploitants au cours de la campagne agricole, ce qui affecte leur capacité à offrir une assistance sociale aux autres. Toutefois, il est important de noter que le manque de solidarité est davantage observé en raison de l'individualisme croissant au sein des communautés en développement.

En ce qui concerne les groupements de solidarité financière, le groupement de référence vers lequel l'agriculteur se tourne en cas de rationnement est son groupe de tontine. Dans ce type de groupe, les membres cotisent régulièrement une somme fixe, qui est ensuite remise à l'un d'entre eux selon un système rotatif. Selon un bénéficiaire :

« Habituellement, on rencontre dans les groupes de tontine des cas d'agriculteurs qui font face à des rationnements. Dans de telles circonstances, ces derniers souhaitent recevoir leur tour de tontine afin de compléter leurs ressources manquantes. Les critères qui leur permettent d'obtenir une réponse positive dépendent de leur moralité et de leur habileté. Il est possible pour l'agriculteur de négocier le tour de tirage en sa faveur. Cependant, il arrive que plusieurs agriculteurs membres du même groupe de tontine souhaitent détenir le tour de tirage au cours de la même période. Dans ce cas, le responsable du groupe divise l'épargne en deux parties pour les acteurs concernés. » exploitant de la commune Sidi Ouassay.

4.2.3. Le recours au détournement : une solution au rationnement du crédit ?

Pour éviter le rationnement du crédit, certains agriculteurs cherchent des alternatives palliatives en faisant appel à plusieurs associations de microcrédit pour répondre à leurs besoins en financement. Cette stratégie est utilisée par deux agriculteurs interrogés, qui soumettent des demandes de prêts à plusieurs sources de financement simultanément. Toutefois, cette pratique peut entraîner des détournements d'objets de crédit et des substitutions de crédit, comme indiqué dans le tableau 10.

Tableau N° 10: Stratégies de de contournement aux AMC

Variables	Effectif
Recours simultané à plusieurs AMC	2
Détournement d'objet de crédit	4
Substitution de crédit	2

Source : Résultats d'enquête

Parmi les stratégies d'adaptation, le détournement d'objet de crédit est plus courant chez les exploitants agricoles. Cette pratique s'explique par le fait qu'ils n'ont pas de projet rentable à financer dès le départ, mais plutôt un projet pour obtenir le crédit, tandis que les fonds sont destinés à des dépenses courantes. Le recours simultané à plusieurs associations de microcrédit et la substitution de crédit sont également utilisés, permettant de répartir les besoins de financement et de répondre aux exigences de chaque association, en fonction des capacités des demandeurs.

D'autres agriculteurs, confrontés au rationnement partiel du crédit, demandent un prêt supérieur à leurs besoins en fonds de roulement afin que le crédit accordé après le rationnement puisse couvrir leurs besoins. Dans ce sens, un agriculteur a déclaré : « *Pour obtenir un montant suffisant pour financer la campagne agricole, je demande généralement un montant supérieur à mes besoins. Ce montant sert d'abord à faire face au rationnement du crédit. De plus, certains frais de dossiers sont déduits du montant et cela me permet également de pouvoir payer les premières échéances avant la récolte* ».

Selon KalalaTshimpaka (2006), le rationnement de crédit favorise le détournement des fonds, car les prêteurs limitent délibérément le niveau de crédit accordé, alors que les emprunteurs ont besoin d'un financement adéquat pour maintenir la rentabilité de leurs activités et rembourser leur dette.

En guise de conclusion, cette section a examiné différentes stratégies adoptées par les petits exploitants agricoles familiaux. D'une part, ils utilisent des stratégies liées à une gestion efficiente de leur exploitation, au conformisme aux exigences des AMC, à la fidélité institutionnelle et à la recherche de la reconnaissance sociale pour obtenir un montant élevé de crédit. D'autre part, ils déploient des stratégies de gestion pour faire face au rationnement de crédit, telles que la modification de leur système alimentaire, l'intégration sociale ou le détournement des fonds.

L'adoption de ces stratégies confirme notre deuxième hypothèse (H2) selon laquelle les petits exploitants agricoles familiaux mettent en œuvre des stratégies de gestion et d'adaptation pour obtenir un montant élevé de crédit ou faire face au rationnement de crédit.

Conclusion

Dans un contexte où les petites exploitations agricoles familiales jouent un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire et le développement rural, le financement de ces exploitations demeure un défi majeur. Dans ce présent article, nous sommes attachés à étudier l'offre de financement des AMC et son adaptation aux besoins en fonds de roulement des petites exploitations agricoles familiales. En parallèle, nous sommes intéressés à examiner les différentes stratégies de gestion et d'adaptation mises en œuvre par ces exploitations agricoles pour faire face au rationnement de crédit. À travers cette analyse approfondie, cet article vise à contribuer à une meilleure compréhension des enjeux et des possibilités de financement des petites exploitations agricoles familiales, afin de soutenir leur développement durable et leur résilience face aux défis économiques et environnementaux.

Les résultats de notre analyse montrent que les besoins en fonds de roulement des petites exploitations agricoles familiales au Maroc ne sont que partiellement couverts par les AMC. Ainsi, ces exploitations souffrent d'un manque de financement formel pour assurer leur développement et la transition économique, nécessaire à la lutte contre la pauvreté surtout en milieu rural. Plus encore, la microfinance n'est pas à elle seule la solution pour le financement des activités agricoles voire le développement du secteur agricole au Maroc.

Quant à la demande et l'accès à un montant élevé, les exploitants agricoles familiaux, déploient différentes stratégies pour accroître leurs chances d'obtenir des prêts ou faire face à la pénurie de financement. Parmi ces stratégies, on retrouve la gestion efficace de l'exploitation agricole, qui peut se traduire par l'augmentation des superficies cultivées ou la diversification des activités agricoles. De plus, le conformisme aux exigences et conditions des associations de microcrédit est une stratégie courante adaptée par les exploitants. Ils veillent ainsi à se

conformer aux critères et exigences des AMC afin d'accroître leur crédibilité en tant qu'emprunteurs et de renforcer leur fidélité institutionnelle. En alignant leurs activités et leurs pratiques sur les attentes des AMC, ils cherchent à améliorer leurs chances d'obtenir un financement plus important et à maintenir une relation solide avec ces AMC.

En ce qui concerne les stratégies de gestion du rationnement du crédit, les exploitants agricoles optent pour des pratiques d'économie et de gestion prudentes, afin de réduire leurs besoins de financement. Cela inclut plusieurs techniques de gestion des coûts, telles que la réduction de la consommation des intrants, ou la mise en place des pratiques de gestion des risques, telles que la diversification des cultures.

Une autre stratégie est également courante auprès des agriculteurs, qui est de faire appel à des prêteurs informels, tels que la famille, les amis ou autres. Bien que cela comporte des risques, notamment en termes d'intérêts élevés ou de conflits potentiels, cela peut offrir une alternative viable en cas de pénurie de financement auprès des AMC.

Dans l'ensemble, cette étude souligne que les agriculteurs familiaux doivent être créatifs et flexibles dans leur approche pour faire face au rationnement de crédit par les AMC. Les stratégies qu'ils mettent en place dépendent de leur situation individuelle, de leur besoin de financement et de leur environnement économique et social.

Cependant, il est important de noter que cette étude présente certaines limites. Tout d'abord, il convient de souligner qu'elle est concentrée sur un échantillon provenant d'une seule province de la région Souss-Massa. Ce qui limite la représentativité de nos résultats et ne permet pas une extrapolation au niveau régional et national. Pour enrichir notre recherche, une perspective intéressante serait d'élargir notre enquête en incluant un échantillon plus vaste et plus diversifié. Cela pourrait impliquer une expansion géographique en nous connectant à d'autres provinces et régions du royaume, afin de toucher une plus grande partie de la population agricole. De même, notre analyse s'est basée sur un échantillon prélevé à une seule date, ce qui limitait notre capacité à étudier les évolutions dans le temps. Cependant, une étude sur deux dates distinctes permettrait ainsi d'analyser l'impact de la microfinance sur le revenu et le développement durable des petites exploitations agricoles familiales.

BIBLIOGRAPHIE

Adaskou, M., & Hssoune, A. (2023). Déterminants de la demande de financement auprès des associations de microcrédit par les petites exploitations agricoles familiales au Maroc : Cas de la province Chtouka-Ait-Baha. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 4(2-2).

- ABHSM. (2018). *Étude de la valorisation de l'eau d'irrigation dans les plaines du Souss et de Chtouka relevant de la zone d'action de l'agence du bassin hydraulique du Souss Massa* (p. 1-32). Agence du Bassin Hydraulique Sous Massa.
- Akesbi, N. (2001). Les exploitations agricoles au Maroc. Un diagnostic à la lumière du Recensement général agricole. *Critique économique*, (5), 5-23.
- Banque mondiale. (2017). *Surface forestière (% du territoire) - Morocco*. Consulté le 20/8/2019, à partir de <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/AG.LND.FRST.ZS?locations=MA>.
- Banque mondiale. (2020). *Terres agricoles (% du territoire) - Morocco*. Consulté le 21/08/2020, à partir de <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/AG.LND.AGRI.ZS?locations=MA>.
- Bessaoud, O. (2016). Les réformes agraires postcoloniales au Maghreb : un processus inachevé. *Revue d'histoire Moderne et Contemporaine*, (4-4bis), 115-137.
- Boudon, R. (2002). *Adaptation—Adaptation sociale*. [Http://www.universalis.fr/encyclopedie/adaptation-adaptation-sociale/](http://www.universalis.fr/encyclopedie/adaptation-adaptation-sociale/).
- CAM. (2008). *Mission de service public*. Crédit agricole. Consulté le 10/10/2019, à partir de <https://www.creditagricole.ma/sites/default/files/publication/201908/Rapport2008missionpublic.pdf>.
- Caprio, G., & Honohan, P. (1991). Réforme du secteur financier et processus d'ajustement. *Techniques financières et développement*, 23, 14-21.
- CFSI. (2020). Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest. *Comité français pour la solidarité internationale*. <https://www.cfsi.asso.fr/programme/promotion-de-lagriculture-familiale/>.
- Daniel, W. W. (1999), *Biostatistics: a foundation for analysis in the health sciences*, (7th ed), Wiley.
- Daoudi, A. (2011). La régulation foncière au Maroc. *Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches (Edition N 66), Régulation foncière et protection des terres agricoles en Méditerranée*, 63-72.
- Desharnais, R. (2010), *Tout est une question de crédibilité, un mode d'emploi pour tous*, Marieville, les éditeurs Reunis.
- Diop O. (2006) : « L'exploitation agricole face aux besoins de la famille paysanne dans la région de Kaolack au Sénégal » Mémoire d'Ingénieur Agronome : Thiès. École Nationale Supérieure d'Agriculture de Thiès.

- FAO. (2014). *Vers une agriculture familiale plus forte* (p. 31). Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. <https://www.fao.org/3/i4171f/i4171f.pdf>
- FAO. (2018). *Maroc : Profils nationaux de la sécurité alimentaire et de la nutrition 2018*. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.
- Godbout, J. T. (1997). Recevoir, c'est donner. *Communications*, 65(1), 35-48.
- Grawitz, M. (2001), *Méthodes des sciences sociales*, (11ème édition), Dalloz.
- HCP. (2007). *Agriculture 2030 : quels avenir pour le Maroc ? In perspective Maroc 2030*. Haut-Commissariat au Plan.
- KalalaTshimpaka, F. (2006), *La restructuration de l'espace microfinancier du Kivu (Est RD Congo) : Pistes d'une intermédiation efficace*, Louvain, Presses univ.
- Kodjo, M. K. Z., Abiassi, E. H., & Allabge, M. C. (2003, novembre 1). Le financement de l'agriculture béninoise dans un contexte de libéralisation : Contribution de la micro finance. *Cahier de Recherche ELIFID, Bénin*.
- Kpadonou R. A. B. (2010) : « Impact de la contrainte de crédit sur la production et le revenu agricoles : Une analyse par la programmation stochastique discrète des exploitations agricoles de la basse vallée de l'Ouémé » Thèse d'Ingénieur Agronome, Université de Parakou, Bénin.
- Lesaffre, D., & Pesche, D. (2002). Microfinance et sécurisation du crédit aux exploitations familiales. In *Le financement de l'agriculture familiale dans le contexte de la libéralisation Quelle contribution de la microfinance ?* actes du colloque tenu à Dakar, Sénégal. hal-01699208f.
- Moisseron, J.-Y., Ben El Ahmar, M., Romagny, B., Alary, V., Aderghal, M., & Tebbaa, O. (2019). Financements et activités des femmes en milieu rural au Maroc. *Maghreb - Machrek*, 240(2), 53-76.
- Ortmann, G. F., & King, R. P. (2006). Small-scale farmers in South Africa: Can agricultural cooperatives facilitate access to input and product markets? Staff paper series. University of Minnesota, Minnesota, USA.
- Oulakhir, M. (2023). La gouvernance du foncier agricole au Maroc : Défis et perspectives. *Revue économie et société*, 2(4),5.
- Pouillon, F. (1996). Marcel Mauss et la théorie anthropologique du don. *Revue européenne des sciences sociales*, 34(105), 145-161.
- Renaud J.-S. (2005) : « Validation du modèle de fidélisation du client de Oliver » Mémoire de maîtrise, Université Laval.

Sabai, D. (2013). Le Microcrédit, nouvelle arme mondiale de la pauvreté. *Egalité et Réconciliation*. Consulté le 01/01/2024, à partir de <https://www.egaliteetreconciliation.fr/Le-microcredit-nouvelle-arme-mondiale-de-la-pauvrete-15716.html>.

World Bank. (2007). *World Development Report 2008: Agriculture for development*. The World Bank.